



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Jeudi 9 mars 2023 - Palais d'État Iavoloha

Ce jeudi 9 mars 2023 s'est tenu au Palais d'État d'Iavoloha, le Conseil des Ministres présidé par le Président de la République Andry Rajoelina, et a vu la participation du Premier Ministre ainsi que des Ministres membres du Gouvernement.

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Le Conseil des ministres a approuvé la commémoration 76e anniversaire de la lutte pour la liberté le 29 mars 1947 pour cette année 2023. La campagne médiatique débutera le 15 mars 2023. L'ouverture officielle de la commémoration débutera le 22 mars au jardin d'Anosy, qui sera suivie une caravane médicale qui offrira des soins gratuits aux derniers combattants survivants à Antananarivo, Manakara et Moramanga. Du 22 au 28 mars, il y aura une exposition sur la lutte qui se tiendra au jardin d'Anosy, qui sera combinée avec une exposition scolaire du 23 au 27 mars 2023. Le 25 mars 2023, se tiendra un culte religieux à Soamanandrarinny et le jour du 29 mars 2023 aura lieu le dépôt de gerbe. A noter, que des cérémonies commémoratives se dérouleront dans toute l'île mais tout particulièrement à Antananarivo, Manakara et Moramanga qui ont été les foyers lors de la lutte de libération en 1947.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'autorisation de prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) relative à l'acquisition des dons matériels informatiques reçus du PNUD. Ces matériels serviront à la Direction de la Coordination et du Contrôle des différentes évolutions introduites au sein du Ministère de l'Economie et des Finances en matière de gestion des deniers publics, afin d'atteindre les objectifs de la stratégie du plan de développement et de mise en œuvre du développement durable ou "ODD" et "agenda 2063" au sein des Nations Unies.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par le l'Etat malagasy des droits et taxes à l'importation de l'étranger, concernant l'introduction de 04 véhicules, dons du « Service Départemental- Métropolitain d'incendie et de secours » ou SDMIS Lyon Rhône France. Ces véhicules seront utilisés dans le cadre du projet d'installation de la "Cellule de Protection Civile" dans la Commune Rurale d'Antsirabe, destinée à lutter contre les incendies d'habitation. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la Commune Rurale d'Antsirabe, l'Etat Major de l'Armée Malgache et le département SDMIS Lyon Rhône France.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Le Conseil des ministres a approuvé la mise en œuvre du Programme de renforcement des compétences en entreprise durable et d'appui aux activités économiques des jeunes agriculteurs (PROGRES) qui vient d'être approuvée par le Conseil d'administration du Fonds international de développement agricole (FIDA) dans sa 137ème édition le 28 décembre 2022.

Le FIDA et le fonds OFID (un fonds des pays membres de l'OPEP) financent conjointement le projet. Madagascar a reçu un total de 82 780 000 euros pour ce projet en trois tranches :

- **Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux** : qui donnera de l'importance à la filière agricole et vise la création de 21 200 entreprises et 50 000 emplois.
- **Développement du système alimentaire pour les plus démunis** (système alimentaires pro-pauvres) : il s'agit d'aider les ménages ruraux dans le besoin, de distribuer des « titres verts » aux plus démunis pour qu'ils puissent cultiver et élever. L'objectif est d'atteindre ces objectifs : 75 000 ménages nécessiteux seront accompagnés, 110 500 autres ménages bénéficieront d'une alimentation améliorée, 10 000 titres fonciers seront distribués aux bénéficiaires du projet, 1842 hectares de terres agricoles seront irriguées, 40 km de routes rurales seront aménagées, 50 infrastructures agricoles seront construites et 8 grandes installations de stockage de produits avec 25 installations de transformation de produits et 20 unités de décorticage seront construites.
- **Renforcement de la capacité des agences gouvernementales à gérer les projets** à travers l'élaboration du plan national de développement agricole concernant la sécurité alimentaire et le développement rural et l'acquisition de terres agricoles. Le Fonds d'Équipement des Nations Unies (United Nations Equipment Fund - FENU) soutient ce troisième volet.

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

Le Conseil des Ministres a adopté l'avant-projet de loi sur l'investissement à Madagascar. Cette nouvelle réglementation vise à créer un environnement attractif pour les investisseurs locaux et étrangers, et à protéger leurs investissements, à s'aligner sur les normes internationales existantes, et surtout à instaurer la transparence des démarches gouvernementales qui doivent être entreprises lorsqu'on investit à Madagascar.

Le principe qui régit ce projet de loi est d'assurer l'égalité de traitement des investisseurs malagasy et étrangers concernant leurs investissements (traitement juste et équitable). Il y a aussi l'harmonisation de la loi type en matière d'investissement avec les différentes lois qui existent déjà en République de Madagascar. Rappelons que ce projet de loi sera adopté devant les deux parlements lors de la prochaine session ordinaire.

III- COMMUNICATION SUR LES PROGRAMMES PRIORITAIRES DES MINISTERES

Selon les directives du Président de la République M. Andry RAJOELINA lors du Conseil des Ministres après la nomination des nouveaux ministres, chaque membre du gouvernement doit présenter le plan d'action prioritaire au sein de leur département respectif. Les ministres sont liés par ce plan d'action qui devrait être mis en œuvre dans les 6 prochains mois.

3 ministères ont présenté leur plan d'action ce jour:

- Ministère de l'Aménagement du Territoire et du service Foncier : le plus grand chantier est la distribution de titres fonciers aux agriculteurs pour protéger leurs terres contre le vol. D'ici fin septembre 2023, il est estimé que 1 205 000 titres seront distribués dans tout Madagascar.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : La préparation des terres et l'accompagnement des agriculteurs sont parmi les plus importants pour atteindre

l'autosuffisance alimentaire. En 6 mois, il est estimé que 109 757 hectares de terres seront cultivés, 60 989 familles paysannes bénéficieront de semences, 208 900 bénéficieront d'engrais, 52 organisations paysannes et 29 928 producteurs bénéficieront de divers outils agricoles. On estime que 2 540 jeunes agriculteurs bénéficieront du programme "titre vert". Dans la région sud en particulier, 10 banques alimentaires seront mises en place d'ici 6 mois, 121 000 familles bénéficieront de semences de « sorgho » et de « mil », et 15 stations de stockage d'eau seront également construites.

- Ministère de l'Energie et des Ressources stratégiques : le projet de construction de "parcs solaires" pour réduire les coupures fréquentes d'électricité, "le branchement mora" pour que les foyers à faible revenu puissent avoir l'électricité et la distribution de "kits solaires" sont les priorités. Dans les 6 prochains mois, il est estimé que 37 "parcs solaires" seront construits, toutes les pièces nécessaires ont déjà été préfabriqués à l'étranger, donc l'assemblage sera fait à leur arrivée à Madagascar. 250 000 foyers bénéficieront du « branchement mora », dont la première partie sera réalisée par la JIRAMA, et la seconde partie sera réalisée par le secteur privé, à travers le processus EPC (Engineering Procurement and Construction). 1 000 000 de ménages sont ciblés pour bénéficier de « kits solaires » à distribuer dans les 119 districts

IV- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-441 du 30 mars 2022 portant nomination de **Monsieur FANOHIZA Claude**, Secrétaire Générale de la Présidence de la République

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-502 du 27 mars 2019 et portant nomination du **Général de Brigade RAOILISON Robert**, Directeur du Service National et de la Gestion des Réserves du Ministère de la Défense Nationale.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-204 du 27 février 2019 et portant nomination du **Général de Brigade RAJAONARISON Volamanana Mamiarivelo**, Directeur Général de la Planification Stratégique du Ministère de la Défense Nationale.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-213 du 27 février 2019 et portant nomination du **Médecin Général de Brigade RATOVONDRAINNY Willy**, Directeur Général du Centre Hospitalier de Soavinandriana du Ministère de la Défense Nationale.

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

Adoption du décret portant nomination de **Mme. SOLOMAMPIONONA Harivelonirina Josia Ismaëlle**, Directeur de la Logistique et du Patrimoine auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1431 du 04 novembre 2020 et portant nomination de **M. MANDIMBILAZA Noeriko SYLVAIN**, Directeur Régional de l'Education Nationale de Sofia.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTOARIVONJY Mandimbisoa**, Directeur de la Dépêche informative « TARATRA » auprès du Ministère de la Communication et de la Culture.

V- ABROGATION**MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1577 du 14 août 2019 portant nomination du Directeur Régional Vakinankaratra du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques.

VI- DIVERS

Dans un souci de transparence, même en dehors des décisions prises au sein du Conseil des Ministres, les nominations suivantes au sein de la Présidence de la République, qui ont été faites par le Président de la République Monsieur Andry RAJOELINA, ont été communiquées :

- **M. Patrick RAJOELINA**, conseiller spécial du Président de la République pour la diplomatie et la coopération extérieure.
- **Mme RAHARINIRINA Baomiavotse Vahinala**, conseillère spéciale pour les affaires économiques et les relations avec le secteur privé
- **M. Tianarivelo RAZAFIMAHEFA**, conseiller spécial pour la gestion et le développement à la base.
- **Madame Espérance PELANDROY ARNAUD**, anciennement Secrétaire Générale de la Présidence a également été nommée en tant que conseillère à l'Ambassade de Madagascar à Paris, France auprès du Ministère des Affaires Étrangères

Fait ce 9 mars 2023

La Porte-Parole du Gouvernement,
Ministre de la Culture et de la Communication
Lalatiana RAKOTONDRAZAFY ANDRIATONGARIVO

La Porte-Parole du Président de la République,
Directeur de la Communication et des Relations Publiques - Présidence de la République
Lova Hasinirina RANOROMARO